

Budget 2026 : construire ensemble la ville de demain

Voté en décembre 2025, la ville fait le choix de maintenir des services publics de qualité et un programme d'investissement pluriannuel ambitieux pour préserver et améliorer le cadre de vie des Villeparisiens et des Villeparisiennes



Il s'inscrit pleinement dans la continuité du projet municipal, porté par le Maire et son équipe, avec la volonté de tenir les engagements auprès de tous les habitants. Le budget de la commune, c'est avant tout le moteur de votre quotidien et le plan de construction de votre avenir. Pour bien le comprendre, il faut s'imaginer une tirelire divisée en deux compartiments bien distincts. D'un côté, il y a le fonctionnement. C'est l'argent du quotidien : il permet de payer l'électricité des gymnases, les repas de la cantine de vos enfants, le salaire des agents qui entretiennent nos espaces verts ou encore la présence de notre police municipale. De l'autre côté, il y a l'investissement. C'est celui qui prépare demain. Il sert à rénover nos écoles, moderniser nos équipements culturels et aménager nos quartiers, construire des équipements sportifs, installer de nouvelles caméras.

Chiffres clés :

- **2,4 ans c'est la durée de la capacité de désendettement de la ville.**
- **14 PROJETS D'INVESTISSEMENTS lancés ou à venir en 2026**
- **34,72 € LA DETTE PAR AN PAR HABITANT À VILLEPARISIS (140 € valeur moyenne pour les communes de même strat)**
- **20,9 MILLIONS D'EUROS, c'est le montant de la masse salariale pour l'exercice 2026**
- **44,3 MILLIONS D'EUROS, c'est le budget prévisionnel (fonctionnement et investissement) 2026 de la Ville.**

[Stéphanie Devaux](#), ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUES

Le budget 2026 subit un contexte national dont les choix pèsent lourdement sur les collectivités et notre capacité d'action. Face à ces incertitudes, la bonne santé financière de la Ville nous permet de maintenir nos ambitions, d'améliorer les services publics et de tenir nos engagements. En quête d'un équilibre permanent, ce budget allie gestion responsable et investissements ambitieux au service des Villeparisiens."



Des services publics au quotidien

Au-delà des chiffres, le budget 2026 de Villeparisis reste garant des services de proximité. Il fait vivre la commune : ouverture des écoles, entretien des espaces publics, sécurité et offre culturelle ou sportive riche pour tous...

Éducation & jeunesse : une priorité

L'accompagnement des jeunes Villeparisiens reste un poste important. La Ville mobilise d'importants moyens humains pour l'encadrement scolaire (notamment ATSEM), périscolaire et sportif. La gratuité des fournitures scolaires soutient le pouvoir d'achat des familles (45,24 € en maternelle et 51,74 € en élémentaire). Côté patrimoine, la municipalité investit, cette année, dans la rénovation de classes et de la charpente de l'école Charlemagne et de la passerelle du Mail de l'Ourcq. Enfin, la tarification adoptée de la restauration scolaire reste un levier de justice sociale pour plus de 2 200 enfants accueillis chaque jour.

Sport, culture & association : s'émanciper

Ces politiques publiques visent à favoriser l'épanouissement de tous à travers une offre culturelle et sportive de proximité diversifiée, notamment pour les scolaires et les jeunes. L'année 2026 marque une étape décisive avec la poursuite des études relatives à la construction du futur Conservatoire de musique et de danse. En parallèle, le budget a permis d'achever le gymnase Alain Stinlet et va permettre de refaire le sol du gymnase Géo André, de couvrir le boulodrome, de lancer la rénovation du pas de tir du Parc Balzac et de rénover l'éclairage du complexe des Petits Marais. La vitalité locale repose également sur un soutien constant au tissu associatif villeparisien ainsi que la programmation du Centre culturel Jacques Prévert pour une accessibilité de la culture au plus grand nombre.





Cadre de vie & sécurité : bien-vivre ensemble

Pour bâtir une ville durable et apaisée, la municipalité conjugue grands projets de renaturation et tranquillité publique. Des aménagements comme la transformation du stade Auguste Delaune en «poumon vert» inclusif, la protection des berges de l'étang ou le parking arboré Ruzé au Vieux Pays illustrent cette volonté de préserver la biodiversité. Ces actions s'accompagnent d'une gestion de l'énergie où le passage aux LED réduit les dépenses. La sécurité des Villeparisiens est renforcée par la phase 8 de la vidéoprotection et une contribution au SDIS (424 251 €). Enfin, la ville poursuit le déploiement de circulations douces pour faciliter les déplacements alternatifs dans tous les quartiers.

Pour 2026, construire ce budget est un exercice d'équilibriste exigeant. Face à un contexte national mouvant et à de nouvelles contraintes financières, l'équipe municipale maintient une gestion rigoureuse, transparente et réactive. Bien plus qu'un simple exercice comptable, ce budget traduit concrètement nos engagements et notre vision pour Villeparisis autour de priorités claires, pensées pour et avec vous :

- Le cœur battant du vivre-ensemble : un programme d'actions diversifiées (éducation, sports, culture, loisirs) offrant à tous les âges et quartiers des opportunités de grandir, de s'émanciper et de s'ouvrir aux autres.
- Un soutien constant à nos associations : moteur de notre dynamisme, la Ville poursuit son accompagnement sous toutes ses formes, à travers des objectifs partagés, transparents et évaluables.
- Un bouclier social et solidaire : nous préservons les moyens humains et financiers de l'aide sociale et du CCAS pour accompagner les publics en difficulté et renforcer les liens intergénérationnels.
- La citoyenneté comme boussole : la participation citoyenne reste le fil conducteur de notre action, avec des projets directement proposés, portés et votés par vous.
- Tranquillité et cadre de vie : nous nous mobilisons aux côtés des acteurs de la prévention et de la protection pour votre sécurité, tout en poursuivant un aménagement urbain maîtrisé pour un cadre de vie agréable



Solidarité : accompagner et aider

La solidarité guide l'action municipale pour protéger les plus fragiles et lier les générations. Au cœur de ce dispositif, le CCAS accompagne les habitants en difficulté, soutient l'aide sociale et finance le Service d'aide à domicile (SAD) pour le maintien à domicile de nos aînés.

L'accès aux droits et la lutte contre l'isolement s'appuient sur la Maison des droits Jeanne Chauvin, qui oriente les Villeparisiens dans leurs démarches, ainsi que la Maison pour tous Jacques Marguin, centre social associatif qui fait vibrer la vie de quartier.

Enfin, une convention cadre avec la CAF renforce l'action de ces équipements de proximité. Ce partenariat stratégique pérennise les financements et structure des projets sociaux ambitieux, garantissant ainsi le vivre-ensemble pour tous.

Dépenses totales par grands secteurs, intégrant les coûts de fonctionnement et d'investissement

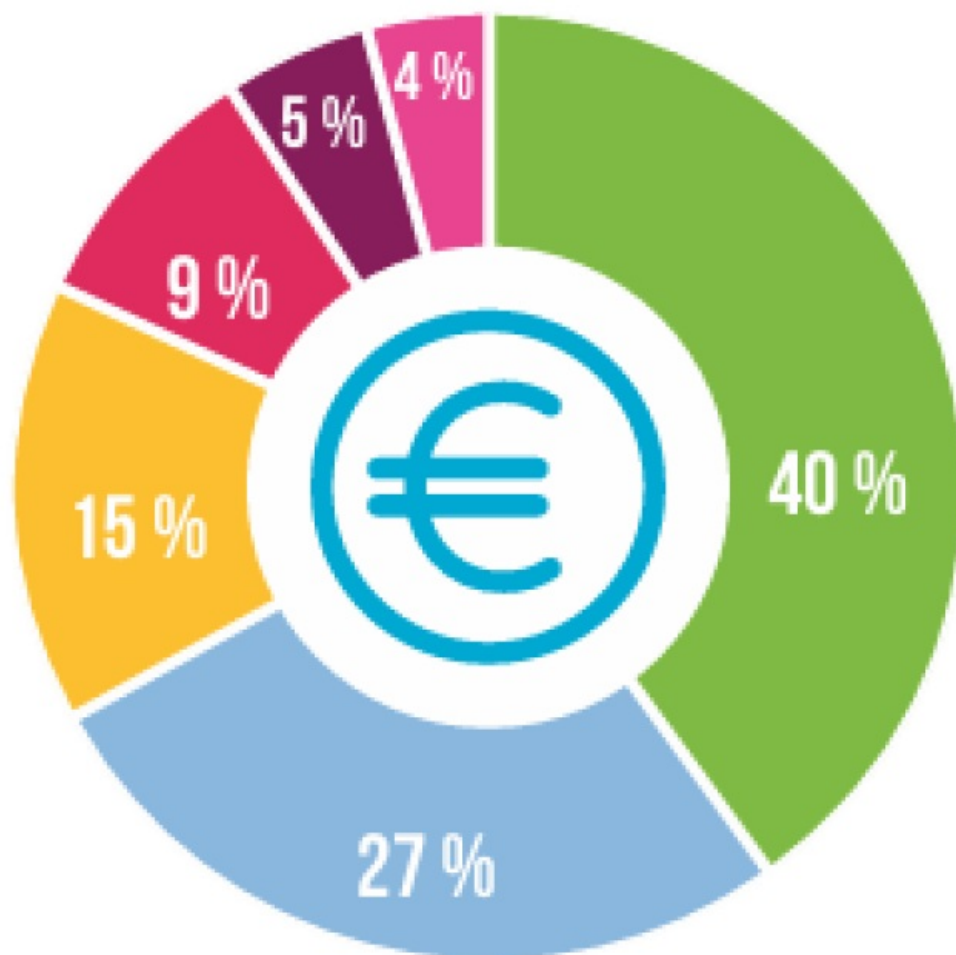
Cette politique de proximité est rendue possible par une santé financière solide qui permet à Villeparisis de maintenir un niveau de service de qualité. La maîtrise de l'endettement, avec une capacité de désendettement limitée à seulement 2 ans, garantit à la commune les marges de manœuvre nécessaires pour rester fidèle à ses engagements sur le long terme.

ITION PAR POLITIQUES PUE

Dépenses totales par grands secteurs,
intégrant les coûts de fonctionnement et d'investissement



Conseil Municipal



- Taxes (foncière et entreprises)
- Soutien de partenaires institutionnels
- Autres contributions locales
- Recettes des services au quotidien
- Dotations de l'état
- Récupération des taxes et autres

D'où vient l'argent ?

Le financement d'une ville repose sur un équilibre entre ressources locales, aides institutionnelles et aides nationales. Depuis 2023 et la suppression complète de la taxe d'habitation sur les résidences principales par l'État, le modèle a dû évoluer et s'appuyer sur de nouveaux piliers. La force du budget municipal repose sur une gestion équilibrée qui ne dépend pas d'une seule source de revenus.

La participation locale : c'est la part la plus importante. Elle provient principalement de la taxe foncière payée par les propriétaires et les entreprises, mais aussi des taxes sur les ventes immobilières ou encore de la taxe de séjours.

Les dotations de l'État : la ville reçoit des aides financières annuelles de l'État notamment dans le cadre de ses missions qu'elle réalise pour son compte comme l'organisation des élections, la délivrance des actes d'état-civil ou encore l'instruction des permis de construire.

Le soutien de partenaires institutionnels et privés : avec principalement l' Agglomération Roissy Pays de France pour soutenir son fonctionnement et ses grands travaux mais aussi du Département et de la Région. La Caisse d'allocation familiales participe également pour l'appui aux politiques sociales et familiales sans oublier certaines entreprises qui participent sous forme de mécénat.

Les recettes des services au quotidien : cela correspond à ce que les publics et notamment les familles paient pour la cantine, les activités sportives ou culturelles.

La récupération de taxes et autres : la ville récupère notamment une partie de la TVA sur les travaux qu'elle réalise, ce qui lui permet d'investir pour de nouveaux projets.

Zoom : les visiteurs participent aussi depuis 2024, villeparisis a mis en place une taxe de séjour. C'est un outil solidaire : elle n'est pas payée par les villeparisiens, mais par les personnes de passage qui louent un hébergement dans notre ville (hôtels ou locations de type airbnb). Pour 2026, la ville prévoit de récolter 30 000 € grâce à ce dispositif. Bien que ce montant soit plus modeste qu'en 2024 et 2025 (année qui avait notamment bénéficié de l'effet exceptionnel des jeux olympiques).



La santé financière de la Ville

L'endettement de la commune est particulièrement faible. La dette de Villeparisis se compose exclusivement d'emprunts à taux fixe, ce qui nous protège totalement des variations des marchés financiers. Pour mesurer cette solidité, on utilise la "capacité de désendettement" : il ne faudrait que 2 ans à la Ville pour rembourser la totalité de sa dette si elle y consacrait toute son épargne. À titre de comparaison, le seuil d'alerte national pour une Ville est fixé à 12 ans. Cette gestion prudente permet d'envisager l'avenir avec sérénité sans peser sur les générations futures.

L'autofinancement, ou "épargne brute", est la capacité de la commune à dégager des ressources propres une fois toutes ses dépenses de fonctionnement payées. En 2026, cette épargne reste solide (estimée à 3,4 millions d'euros), ce qui permet à la Ville de financer une grande partie de ses nouveaux équipements et travaux sans avoir à solliciter de nouveaux emprunts de manière excessive. C'est cette capacité à s'autofinancer qui permet de maintenir un haut niveau d'investissement pour votre cadre de vie tout en stabilisant les taux d'imposition locaux.

Zoom sur les 14 projets à venir SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

- La construction d'un conservatoire de musique et de danse,
- Le déploiement de dispositifs de circulation adaptés aux modes doux,

- L'aménagement d'un parc urbain inclusif - parc Auguste Delaune,
- La réalisation de la couverture du Boulodrome,
- La rénovation du sol sportif du gymnase Géo André,
- La réhabilitation de la passerelle au Mail de l'Ourcq,
- L'aménagement du parking Ruzé,
- Le réaménagement de l'étang et l'installation d'une barrière automatisée,
- La rénovation du pas de tir à l'arc et l'aménagement du logis au Parc Balzac,
- La rénovation de la charpente de l'école Charlemagne (2e tranche),
- La rénovation de l'éclairage du complexe sportif des Petits Marais,
- La poursuite des travaux d'embellissement engagés sur le quartier du Parisis,
- Le déploiement de la phase 8 de la vidéoprotection.
- Création d'un parking à proximité du futur lycée

